

**ACTES DE LANGAGE ET ENGAGEMENT DISCURSIF  
DANS AUX MIRADORS DE L'ESPÉRANCE DE JACQUES-PROSPER BAZIÉ/  
LANGUAGE ACTS AND DISCURSIVE ENGAGEMENT  
IN JACQUES-PROSPER BAZIÉ'S *THE VIEWS OF HOPE***

**Parfait ILBOUDO**

Docteur en critique littéraire, chercheur postdoctoral LABOLAC  
(Université Norbert Zongo, Koudougou, Burkina Faso)  
[leprofilparfait@yahoo.fr](mailto:leprofilparfait@yahoo.fr), <https://orcid.org/0009-0009-7029-5143>

**Abstract**

*In a communication situation, the person can freely express his/her ideas, but to be able to understand the intention of somebody, it is first necessary that the situation of enunciation is understood and that the context is observed. That is why pragmatics takes into account the utterance not only from the speaker's point of view, but also from the way the utterance is received and transmitted. Similarly, the relationship that this statement maintains with its interlocutor, the conditions of production and/or reception of this statement are the subject of particular attention. This article follows this logic. Using the theory of speech acts developed by J. L. Austin, it pursues the objective of showing that J. P. Bazié performs speech acts in his poems. Perlocutionary acts in particular indicate that the speaker positions himself in the struggle of peoples for their future. Therefore, by analyzing the speech acts performed by the speaker and by the shift from the speaker to the author, the study has come to the conclusion that J. P. Bazié is a committed writer.*

**Keywords:** pragmatics, acts of language, poetry, commitment

**Rezumat**

*Într-o situație de comunicare, individul își poate exprima liber ideile, dar pentru a putea înțelege intenția interlocutorului, este necesar, mai întâi de toate, să se înțeleagă situația de enunț și să se respecte contextul. De aceea, pragmatica ia în considerare enunțul nu numai din punctul de vedere al vorbitorului, ci și din modul în care este recepționat și transmis enunțul. În mod similar, relația pe care acest enunț o întreține cu interlocutorul, condițiile de producere și/sau recepție a lui fac obiectul unei cercetări minuțioase la ora actuală. Articolul dat este conceput în logica menționată. Folosind teoria actelor de vorbire, dezvoltată de J. L. Austin, el urmărește să arate că J. P. Bazié realizează acte de vorbire în poeziile sale. Actele perlocuționare, în special, indică faptul că vorbitorul se poziționează în lupta popoarelor pentru viitorul lor. Prin urmare, analizând actele de vorbire efectuate de vorbitor și trecerea de la vorbitor la autor, am ajuns la concluzia că J. P. Bazié este un scriitor devotat luptei menționate.*

**Cuvinte-cheie:** pragmatică, acte de limbaj, poem, angajament

**Introduction**

La littérature a-t-elle un impact sur la société ? Moults écrivains et théoriciens, J.-P. Sartre (1948), L. S. Senghor (2015) et J. L. Austin (1972) entre au-

tres, ont répondu à cette question par leurs travaux respectifs, à telle enseigne que point n'est besoin d'épiloguer sur la question aujourd'hui. En Afrique peut-être plus qu'ailleurs, les écrivains ont compris que la littérature est une activité à mettre au service de l'édification d'une société juste, paisible et équitable. J. P. Bazié s'inscrit dans cette logique à travers sa riche production littéraire, notamment poétique. Dans *Aux miradors de l'espérance*, l'un de ses recueils de poèmes, l'écrivain burkinabé dresse les conditions d'une rédemption pour le continent, faisant de son œuvre un outil de combat et de militantisme. Dès lors, nous nous interrogeons : comment l'engagement de J. P. Bazié se perçoit dans l'œuvre ? Une telle question pose le problème du contrat de parole qui existe entre les partenaires discursifs.

La théorie de la performativité fondant cette notion de contrat, l'étude des actes de langage s'impose comme une nécessité pour percevoir cet engagement du poète. Ainsi, nous formulons l'hypothèse que J. P. Bazié accomplit des actes locutoires, des actes illocutoires et des actes perlocutoires, ce qui fait de lui un écrivain engagé. Pour la vérification de l'hypothèse, nous convoquons la théorie des actes de langage de J. L. Austin comme outil d'analyse. Chez J. L. Austin, l'acte de langage n'est ni descriptif, ni émotif ; il permet juste au locuteur de faire quelque chose avec le langage. Alors, le choix de cette théorie nous semble une évidence. Avec J. L. Austin, « le performatif ne décrit ni un état de choses empirique, ni une prise de position émotive ou psychologique sur un état de choses, ni un effet sur autrui » (Laugier, 2004), ce qui nous semble approprié dans un contexte africain où l'urgence recommande l'objectivité du poète. L'étude qui poursuit, donc, l'objectif de montrer que J. P. Bazié accomplit, dans son œuvre, des actes locutoires, des actes illocutoires et des actes perlocutoires, se fait par une analyse systématique des énoncés identifiés comme expressifs de l'action du poète. La conséquence en serait que J. P. Bazié est un écrivain engagé. L'étude est structurée comme suit : une première partie consacrée à la définition de la théorie et aux concepts des actes de langage, une deuxième partie réservée à l'analyse des actes accomplis par le poète et une troisième partie consacrée aux thématiques qui répondent à cet engagement.

### 1. Théorie et concepts des actes du langage

La théorie des actes de langage, appliquée aux textes poétiques, permet de mettre en exergue l'intentionnalité de l'auteur. M. Dominicy, utilisant la théorie des actes de langage pour analyser des textes poétiques, relevait que son objectif était de « montrer la pertinence que revêt, pour l'analyse poétique, la théorie de l'intentionnalité et des actes de langage » (Dominicy, 2009, p. 40). Cette reconnaissance tacite de la théorie du langage comme apte à expliquer la construction du sens trouve son fondement dans l'analyse de J. Fisette pour qui « considérer les objets de la littérature sous le point de vue de la pragmatique, c'est nécessairement ramener l'œuvre à un statut de mé-

dium, de moyen de communication entre un destinataire et un destinataire ; et c'est aussi postuler chez l'auteur une intention d'agir directement sur son lecteur, devenu interlocuteur » (Fisette, 1986, pp. 547-548).

Cette même idée est reprise par J. Roger qui postule que « considérer les œuvres littéraires comme des événements de langage implique de reconnaître un sujet du langage différent du sujet de l'inconscient, du sujet social ou encore du sujet philosophique » (Roger, 2016, p. 87). La théorie des actes de langage fonctionne comme un outil à même de permettre de dégager une signification des œuvres analysées. Les travaux ci-dessus mentionnés ne laissent pas de doute quant au fait que la linguistique pragmatique considère la parole sociale comme un acte au point d'en faire son domaine de prédilection. Ainsi, tout discours peut se définir par son type d'action sur autrui. À la suite de ces chercheurs, nous entendons, dans cet article, analyser l'action du poète par la parole, à l'aide de la théorie des actes de langage. Comment peut-on alors lire l'engagement du poète J. P. Bazié dans *Aux miradors de l'espérance* ? Que dire de la théorie des actes de langage de J. L. Austin ?

Née au XIX<sup>e</sup> siècle aux États-Unis sous la plume de penseurs et théoriciens comme W. James, la pragmatique est une branche de la linguistique qui s'intéresse aux éléments du langage dont la signification ne peut être cernée qu'en prenant en compte le contexte de leur emploi. Ainsi, la pragmatique linguistique s'intéresse, d'une part, aux phénomènes de dépendances contextuelles propres aux mots comme *je*, *ici* ou *maintenant*. Ces termes indexicaux ont leur référence déterminée par des paramètres liés au contexte d'énonciation. Elle s'intéresse, d'autre part, aux phénomènes de présupposition. L'avènement de la pragmatique s'inscrit logiquement dans le cycle de progression des études linguistiques. Elle représente un cadre théorique plus large que celui des vues structurales du XIX<sup>e</sup> siècle, et pour cause : elle permet de rompre avec la dichotomie langue/parole comme principe de toute analyse linguistique élaborée par Ferdinand de Saussure. Avec la pragmatique, utiliser le langage n'est pas seulement dire quelque chose, c'est agir. Partant, la pragmatique du discours est l'analyse d'une suite d'énoncés qui prend en compte les conditions et le contexte d'énonciation. On peut convenir de ce fait avec D. Vanderveken que « l'objectif principal de la pragmatique du discours est d'analyser la structure et la dynamique des jeux de langage à but conversationnel » (Vanderveken, 2007, p. 229).

La théorie des actes de langage qui en est une émanation débute dans les années 1950. Son véritable fondateur, J. L. Austin, dans *How to do things with words* (Oxford, 1962) traduit en français sous le titre *Quand dire, c'est faire* (Paris, Seuil, 1972), jette les bases d'une théorie complète des actes de langage. J. L. Austin essaie de construire une théorie qui regroupe les actions concrètes et individuelles que nous accomplissons en parlant. Il en arrive à distinguer deux types d'énoncés : les énoncés constatifs qui décrivent un état

de choses objectif, et les énoncés performatifs. Ces derniers sont des énoncés qui ne sont ni vrais, ni faux, mais qui sont susceptibles de répondre à des conditions de félicité. Le locuteur s'en sert pour agir sur le récepteur en prônant un engagement au moyen de phrases construites avec des verbes comme *ordonner, promettre, baptiser, jurer*. Conjugués au présent de l'indicatif, ces verbes ont comme sujet un pronom de la première personne. Ils instaurent, donc, un contrat moral entre le locuteur et son interlocuteur. Le sens de ces verbes correspond au fait d'exécuter un acte. Alors, même si l'on ne peut pas les déclarer vrais ou faux comme dans le cas des énoncés constatifs, ils sont soumis à des conditions de réussite qui sont d'ordres linguistique, sociologique et psychologique. Faisant le constat que certaines phrases performatives dérogent aux critères de première personne de l'indicatif présent et de verbe performatif, J. L. Austin admet que toute phrase complète correspond à l'accomplissement d'au moins un des trois actes de langage que sont l'acte locutoire, l'acte illocutoire et l'acte perlocutoire. La parole devient alors une action. Parler, ce n'est pas seulement décrire, ce n'est pas seulement transmettre une information, c'est surtout un moyen d'agir sur les autres ou sur l'environnement par la médiation des mots. Alors, comme nous l'avons dit précédemment, c'est partant de l'idée que trouver des énonciations dénuées de valeur performative qui ne feraient que représenter le monde semble impossible, que J. L. Austin estime que toute énonciation a une valeur illocutoire. Aussi, D. Maingueneau explique-t-il : « Austin distingue plus précisément trois activités complémentaires dans l'énonciation. Proférer un énoncé, c'est à la fois : réaliser un acte locutoire, [*c'est-à-dire* - P.I.] produire une suite de sons dotée d'un sens dans une langue ; réaliser un acte illocutoire, [*c'est-à-dire* - P.I.] produire un énoncé auquel est attachée conventionnellement, à travers le dire même, une certaine « force » ; réaliser une action perlocutoire, c'est-à-dire provoquer des effets dans la situation au moyen de la parole (par exemple, on peut poser une question (acte illocutoire) pour interrompre quelqu'un, pour l'embarrasser, pour montrer qu'on est là, etc.). Le domaine du perlocutoire sort du cadre proprement langagier » (Maingueneau, 2001, p. 7).

L'acte de langage est un moyen mis en œuvre par le locuteur pour agir sur son environnement au moyen de ses mots. Le locuteur cherche par ce fait à informer, à inciter, à convaincre son allocataire, à lui demander, à lui promettre, etc. Emanant du langage ordinaire, l'acte de langage implique nécessairement la présence de deux personnes, voire plus. C'est pourquoi il est considéré comme un acte social. Toutefois, l'acte de langage, en tant que résultat d'une impulsion ou d'un désir chez une seule personne, ne peut être qu'individuel.

### 1.1. L'acte locutoire

Des trois actes de langage que distingue J. L. Austin, l'acte locutoire est le premier que réalise le locuteur. Acte de profération de la parole ou de pro-

duction de l'énoncé, l'acte locutoire consiste à élaborer et à organiser une suite de sons, de signes graphiques ou d'unités syntaxiques, et à les auréoler d'un sens. Ce sens doit dépendre du contexte. Il est accompli à partir des actes d'ordre physique ou phonétique, d'ordre phatique et d'ordre rhétique. En somme, l'acte locutoire est l'acte physique de réalisation de l'énoncé. Son accomplissement nécessite, entre autres, une compétence physiologique et une compétence linguistique. Il correspond au fait de dire, dans le sens de produire une parole.

### **1.2. L'acte illocutoire**

Deuxième composante des actes de langage, l'acte illocutoire est accompli lorsqu'on considère que quelque chose est fait au vu de la signification de la phrase. Son but est de faire autre chose que de dire simplement quelque chose. C'est pourquoi il faut chercher à comprendre l'énoncé à un autre niveau d'interprétation. En effet, le sens de l'acte illocutoire a une portée extralinguistique et son but est, donc, d'être reconnu par les interlocuteurs. « Toute action langagière s'inscrit dans un secteur donné de l'espace social qui doit être pensé comme une formation sociodiscursive, c'est-à-dire comme un lieu social à une langue (sociolecte) et à des genres de discours » (Adam, 2014, p. 47). Au demeurant, tout acte illocutoire est doté d'une valeur illocutoire qui renvoie à la signification actualisée par le verbe performatif, et d'une force illocutoire. L'énoncé illocutoire dévoile ainsi une certaine force qui découle de l'engagement du locuteur. Certains actes illocutoires contiennent des verbes performatifs qui rendent explicite la valeur performative. Ce n'est pas le cas de tous. Ainsi, la valeur performative peut être marquée ou non marquée, selon qu'il existe un verbe performatif ou non. Au vu de cela, les actes illocutoires qui contiennent des verbes performatifs constituent des actes directs par opposition aux actes indirects qui désignent les actes illocutoires qui ne contiennent pas de verbes performatifs. La valeur illocutionnaire de ces actes indirects « participe de l'implication du sens et doit être construite, calculée par l'interlocuteur » (Fuchs et Le Goffic, 2009, pp. 138-139). L'acte illocutoire est ce que l'on fait en parlant et qui découle de la signification de ce que l'on vient de dire. Il sert à établir des rapports intersubjectifs et peut modifier la situation des interlocuteurs. Toute parole adressée à un interlocuteur instaure une relation obligatoire, assigne des rôles que l'autre ne peut annuler, même en feignant de l'ignorer. Au plan typologique, les actes illocutoires se déclinent en deux grands types de valeurs illocutoires : les valeurs illocutoires explicites ou primitives et les valeurs illocutoires implicites ou dérivées.

### **1.3. L'acte perlocutoire**

Les actes perlocutoires ne sont pas exclusivement linguistiques. En effet, ils peuvent être déduits d'un comportement gestuel non verbal, et ce type de

comportement ne s'inscrit pas dans la langue. Dans ce sens, l'acte perlocutoire se réalise, quand il se produit une conséquence à ce qui a été dit. Il « renvoie à l'effet produit par l'illocution, ainsi telle question du locuteur peut servir à embarrasser un adversaire, ou à lui permettre de s'intégrer à une discussion, etc. » (Maingueneau, 1976, p. 130). Il s'agit alors des conditions qui favorisent réellement l'effet extralinguistique que réalise la parole. L'acte perlocutionnaire (ou perlocutoire) vise particulièrement à produire un certain effet sur l'audience et c'est de la réaction de l'allocutaire et de sa capacité à réagir à l'acte produit que dépend son accomplissement. Ainsi, l'acte perlocutoire produit peut être un acte de refus, d'acceptation, de soumission, de menace, d'intimidation, etc. Il traduit les effets des propos du locuteur sur l'allocutaire ou sur les allocutaires, les effets produits du simple fait de la compréhension du message. Il est l'effet provoqué dans la situation ou le contexte au moyen de la parole, et concerne les effets perceptibles d'une manière ou d'une autre, produits par l'acte illocutoire. Les actes illocutoires promissifs donnent lieu à des actes perlocutoires, car l'engagement ou la promesse obligent le locuteur à réaliser ce qu'il promet ou ce qu'il s'engage à accomplir.

L'œuvre littéraire, parce qu'elle produit des effets sur le récepteur du message, favorise l'accomplissement des trois types d'actes de langage définis par J. L. Austin. En effet, elle correspond au fait de dire quelque chose (l'acte locutoire), elle est accomplie en disant quelque chose (l'acte illocutoire), elle est accomplie par le fait de dire quelque chose (l'acte perlocutoire). C'est de l'acte perlocutoire que l'œuvre littéraire provoque certains effets sur l'auditeur. Aussi, n'est-elle pas étrangère à la réalité extralinguistique, étant donné que des réactions politiques, économiques et même sociales ont fait suite à des œuvres littéraires. C'est convaincu de cela et à la lumière des concepts définis que nous analysons les actes de langage dans *Aux miradors de l'espérance*. Notre démarche méthodologique consiste à analyser chaque énoncé identifié afin de montrer en quoi il est un acte locutoire, un acte illocutoire et un acte perlocutoire au cas échéant.

## 2. Actes de langage, amour de la patrie et dénonciation

La poésie en Afrique est un art de combat. Le poète s'en sert pour mener un combat, pour exprimer son amour pour sa patrie ou pour une personne. Comme le dit J. P. Bazié, cité par S. Sanou, la poésie est « un appel à l'espoir [...], un défi à la souffrance, un défi à l'échec » (Sanou, 2000, p. 58). L'analyse des actes de langage met en évidence l'amour du poète pour sa patrie, amour exprimé par la compassion, et la mise en évidence du martyr que souffrent le continent africain et son peuple. Considérons l'extrait ci-après :

« Misère,  
tu fleuris encore  
aux portails des trésors »

(J. P. Bazié, *Aux miradors de l'espérance*, p. 30) !

Cet extrait contient trois types d'acte de langage. Ce sont l'acte locutoire, l'acte illocutoire et l'acte perlocutoire. L'acte locutoire est le premier des actes réalisés. J. L. Austin le définit comme le simple fait de dire quelque chose à travers la formation d'une locution par « des sonorités, mais des sonorités signifiantes conformes à la grammaire de l'idiome considéré, des phrases dotées d'un sens ». Il est entendu que dans le cas de cette étude, l'idiome est la langue française. En conséquence, l'acte locutoire tourne autour des règles syntaxiques et morphologiques de cette langue. À cet effet, trois ordres définissent les actes locutoires. Il s'agit d'abord de l'ordre physique ou phonétique qui est de mise, quand le discours est prononcé, dans lequel la prise en compte de l'appareil phonatoire s'impose comme une évidence. Ensuite, il y a l'ordre phatique qui est relatif à la correction grammaticale des termes et leur agencement. Enfin, il s'agit de l'ordre rhétique qui suppose une émission de termes dotés d'une valeur sémantique et d'une référence. Dans le cas de la présente étude, nous avons pris connaissance de l'énoncé par la vue et non par l'ouïe, puisqu'il s'agit d'étudier un livre. En conséquence, seuls les ordres phatique et rhétique sont présents et participent à l'exprimabilité du locuteur dans la construction sémantique de son énoncé.

Dans le premier vers, le locuteur interpelle la misère au moyen d'une mise en apostrophe. Dans les vers suivants, il s'adresse à la *misère* en usant du verbe *fleurir*, employé au présent de l'indicatif. Ainsi, la phrase est composée du sujet, du prédicat, d'un complément circonstanciel de manière et d'un groupe nominal prépositionnel - *aux portails des trésors*. Ce groupe nominal prépositionnel se compose du complément circonstanciel de lieu *portails*, introduit par l'affonctif *aux*, et expliqué par le complément de nom *trésors*, introduit, à son tour, par l'affonctif *des*. Nous pouvons alors considérer que, du point de vue de la grammaire, la phrase est correcte sous l'angle de la syntaxe. L'ordre phatique est donc établi.

La misère est un état d'extrême pauvreté, de faiblesse ou d'impuissance. Quant au verbe *fleurir*, il signifie « produire des fleurs, s'épanouir, se développer ». Par le biais de la métaphore, le locuteur compare la misère à une plante qui fleurit en vue de donner des fruits, et, donc, de se multiplier. Il s'agit ici du développement de la misère qui devient prospère. L'usage de l'adverbe *encore* se fait pour exprimer le fait qu'elle n'est pas à sa première fois. Elle revient à la charge, malgré les efforts fournis. Elle se fait insistante *aux portails des trésors*. *Portails des trésors* est un syntagme qui désigne l'entrée de sa patrie, sa patrie qu'il considère comme un trésor d'abord, parce qu'il la porte dans son cœur, elle lui est chère, elle lui a tout donné, la vie notamment. Et ensuite, parce que sa patrie est remplie de richesses, de trésors. De facto, il souligne le paradoxe entre ces trésors et l'expansion de la misère. Le sens en est que la misère s'invite à un endroit où elle ne devait pas être. C'est ce que confère à l'énoncé l'ordre rhétique. L'acte phatique et l'acte rhétique

étant présents, le locuteur accomplit un acte locutoire. Mais en plus de cet acte locutoire qui consiste à dire quelque chose, le locuteur pose un acte. La phrase énoncée est une déclaration. La déclaration est la valeur primitive. Mais il existe une valeur secondaire. En effet, en déclarant *Misère, / tu fleuris encore / aux portails des trésors !*, le locuteur fait un reproche à la misère, celui d'être encore là alors que visiblement elle ne devait pas. Et suite à ce reproche, il intime l'ordre à la misère de quitter, de disparaître. Il y a donc une valeur secondaire qui est la valeur jussive.

De cet acte illocutoire, l'intention du locuteur qui apparaît est de voir la misère ne plus fleurir. Il existe, donc, un acte perlocutoire qui est l'éradication de la misère. Cet acte extralinguistique apparaît comme la finalité de l'acte illocutoire. Tous deux dénotent de l'amour du locuteur pour sa patrie. L'expression de l'amour fait suite à un constat d'effritement des valeurs. Il dénonce ce délitement de la société dans les vers qui suivent :

« Frères,  
nos bergers vendent  
les terres nourricières  
aux marchands de déchets.  
J'ai peur.

L'hivernage n'élève plus les semis.  
Les hommes-perdrix  
ont picoré les semences  
au crépuscule des alizés  
à l'aube des partages non-égalitaires » (*idem*, p. 45).

Dans les lignes ci-dessus, le poète, à travers le locuteur, accomplit les trois actes de langage. L'acte locutoire est accompli à partir d'actes d'ordres phatique et rhétique. Dans la première strophe, le locuteur fait une apostrophe : « Frères ». Il les interpelle. La suite de la phrase est construite, en principe, sur la structure (*prédominant*) *sujet + prédicat + (affonctif) complément d'objet direct (épithète) + (affonctif) complément d'objet indirect (affonctif + complément de nom)*. La dernière phrase de la strophe est aussi une phrase simple. La seconde strophe est constituée de deux phrases. La première est une phrase déclarative de forme négative. La seconde est également une phrase simple. Elle contient le sujet *hommes-perdrix* (introduit par l'affonctif *les*), le prédicat *ont picoté*, le complément d'objet direct *semences*, introduit par l'affonctif *les*, et deux compléments circonstanciels, *crépuscule* et *aube*, introduits par les affonctifs *au* et *à l*, et expliqués par les compléments de noms *alizées* et *partages*, introduits, à leur tour, par l'affonctif *des*, et expliqué (*partages*) par l'épithète *non-égalitaires*. Cette organisation syntaxique qui obéit aux règles de la grammaire française confère à l'énoncé l'ordre phatique. L'ordre rhétique est conféré par le sens de l'ensemble. S'adressant à ses frères, le locuteur leur porte l'information selon laquelle les bergers vendent les terres. Le mot *ber-*



ger désigne « celui qui est chargé de faire paître les animaux ». La *terre nourricière* est celle qui fournit à lui et à ses animaux la nourriture nécessaire à leur survie. Vendre cette terre, c'est la céder contre de l'argent. Le locuteur montre, par ces vers, la perte de la source de vie, l'avènement de la valeur marchande au détriment de la valeur morale. Ce qui explique, d'ailleurs, sa peur, car il voit en cette façon de faire une menace à sa vie. La seconde strophe justifie davantage cette peur. L'hivernage est la période de l'année où il pleut. C'est la saison des pluies où les plantes sont censées croître en raison de l'abondance de l'eau. Mais il constate que les semis ne poussent plus pour la simple raison que les hommes-perdrix ont consommé les semences. Les hommes-perdrix désignent les riches et puissants envahisseurs qui détruisent tout ce qui ne les intéresse pas au grand dam des populations. C'est, donc, la fin d'un monde égalitaire où vivre était agréable et l'avènement d'un monde caractérisé par l'injustice et l'inégalité. À la lumière de ce contenu sémantique, on peut établir l'existence d'un ordre rhétorique. Au regard de l'ordre phatique et de l'ordre rhétorique, il apparaît clairement que le locuteur accomplit un acte locutoire.

Par l'accomplissement de cet acte locutoire, il interpelle ses frères et dénonce les pratiques. Il accomplit, donc, des actes illocutoires. Les actes perlocutoires seraient que ses frères réagissent à ce bradage des terres nourricières, d'une part, et, d'autre part, que les hommes-perdrix cessent de picorer les semences, afin que les semis s'élèvent de nouveau. L'amour de la patrie conduit le locuteur à dénoncer tout ce qui touche à son équilibre. C'est ce qu'il fait dans l'extrait ci-dessous :

« Frères,  
 nos héritiers ont enflammé  
 nos forêts de familles.  
 Mère-misère a installé sa cabane  
 au milieu des ghettos et des sables.  
 Mère-misère  
 chaque jour  
 à travers mon Sahel  
 égorge  
 égorge  
 égorge » (*idem*, p. 45).

Trois phrases composent cette masse textuelle. La première phrase est constituée d'une mise en apostrophe, du sujet et d'un groupe verbal. La deuxième phrase est constituée du sujet, d'un groupe verbal et d'un groupe facultatif. La dernière phrase, elle, comporte dans l'ordre un sujet, deux groupes facultatifs, et un groupe verbal, répété deux fois, avec pour fonction de marquer une emphase. Il y a un ordre phatique. Au sujet de la signification, l'héritier est celui qui bénéficie des biens d'un défunt ou qui recueille et perpétue une tradition. Alors, ces héritiers, plutôt que d'entretenir l'héritage

en vue de le transmettre, le détruisent. La conséquence à cette destruction est que la misère s'installe dans ce milieu sahélien, ce qui entraîne chaque jour des morts. Tout cela concourt à l'accomplissement d'un acte locutoire. La valeur illocutoire de cet acte locutoire est une assertion qui permet au locuteur d'interpeller et de dénoncer la tuerie des siens sous l'effet de la misère qui elle-même découle des agissements des héritiers. Au regard de cela, l'acte perlocutoire qu'on est en droit d'attendre est la réaction des frères qui doivent œuvrer à arrêter la mise en cendre des forêts.

Face à ces mauvais agissements qui plongent la patrie aimée dans la désolation et la déliquescence, le locuteur ne peut rester inactif.

### 3. Actes de langage et action de résilience et de rédemption de la patrie

La poésie négro-africaine revêt une importance particulière au vu du rôle historique<sup>1</sup> qu'elle a joué. « La poésie représente [...] l'âme du poète négro-africain qui entend, par son art, dénoncer les supplices, les souffrances ou la précarité de la vie du peuple noir », disait K. M. Koko (Koko, 2020, p. 375). Au-delà de la dénonciation, le poète considère sa poésie comme un outil, comme une arme à même de lui permettre de réinventer le monde. Comment alors le locuteur s'inscrit-il dans l'action à travers ses vers ? L'extrait ci-dessous nous aide à répondre à cette question :

« Je veux donner ma parole  
lactée des profondeurs » (*idem*, p. 57).

Ces deux vers constituent une phrase. C'est une phrase simple constituée du sujet et du groupe verbal. Le sujet est exprimé par le pronom *je*. Le groupe verbal est composé du prédicat exprimé par la semi-périphrase verbale *vouloir donner* et du complément d'objet direct *parole*, introduit par le pré-déterminant *ma*, et expliqué par l'épithète *lactée* et le complément de nom *profondeurs*, introduit, à son tour, par l'affonctif *des*. La phrase obéit à la structure *sujet + prédicat + (prédéterminant) complément d'objet direct (affonctif) (complément de nom)*. Le locuteur observe, donc, les règles grammaticales de la langue. Mais qu'en est-il du sens ? La locution verbale *vouloir donner* traduit une intention. *Vouloir donner* signifie « avoir l'intention de mettre gracieusement quelque chose à la disposition de quelqu'un ». La parole est ce qui est issu de l'acte de phonation, en l'occurrence les sons compréhensibles et interprétables par l'allocutaire. L'adjectif qualificatif *lactée* signifie, au sens dénotatif, « ce qui contient du lait », connu pour être un aliment complet et savoureux. La parole lactée est, donc, par glissement une parole agréable à entendre et nourrissante par sa richesse. Partant de ces sens des différentes lexies, nous établissons que le locuteur a construit un sens. Ce sens est qu'il veut parta-

<sup>1</sup>Des mouvements comme la négro-renaissance et la négritude se sont exprimés essentiellement par la poésie. Cela a permis à ce genre littéraire de jouer un rôle prépondérant dans l'émancipation des peuples noirs.

ger avec ses semblables un message qui vient du tréfonds de son âme. Ce message est précieux, car il vient du fond de son cœur. Compte tenu du fait que la phrase respecte les règles grammaticales, d'une part, et qu'il s'en dégage un sens en adéquation avec les mots utilisés, d'autre part, le locuteur accomplit un acte locutoire. Certes, il n'y a pas de production phonétique ou physique de la parole, mais le respect des règles de la grammaire et l'élaboration du sens dont s'approprie l'allocutaire, suffisent à conclure à un acte locutoire accompli par le locuteur.

En accomplissant cet acte locutoire, le locuteur accomplit un acte illocutoire. Le fait d'exprimer son intention de donner, le conduit à faire une promesse. Par conséquent, il pose un acte de promesse. Cet acte illocutoire de promesse suscite l'espoir chez l'allocutaire. Ce qui engendre un acte perlocutoire, celui de susciter l'espoir chez les uns et de se mettre dans les dispositions de réaliser son intention. Sa parole n'est donc pas une parole vide, c'est une parole chargée de sens, dotée d'une finalité. À ce titre, elle place celui qui la profère dans une posture d'engagement, et c'est bien ce qui s'observe chez le locuteur. Cet engagement du locuteur par la parole s'observe dans l'extrait suivant :

« Chaque jour  
nous serons au maquis des miradors.  
Nous serons au maquis des miradors  
pour l'orpaillage de l'espérance.  
Nous serons au maquis des miradors  
avec des vallées de céréales  
Pour reverdir le Sahara  
resplendir les consciences et bâtir des tourelles  
à l'infini des Babels,  
terre immortelle de pleurs » (*idem*, p. 29) !

Cet extrait révèle la présence des trois types d'acte de langage qui sont, comme nous les avons déjà notifiés dans les précédentes analyses, l'acte locutoire, l'acte illocutoire et l'acte perlocutoire. L'interprétation sémantique de ces actes interdépendants répond à un codage linguistique et à un codage extralinguistique dont la combinaison garantit une meilleure lecture du sens suivant le contexte. L'acte locutoire, comme cela est de mise dans les analyses précédentes, tient aux actes phatiques et rhétiques. Pour construire son message contenu dans cette surface textuelle, le locuteur se sert de trois phrases. La première est une phrase simple. Elle comporte le sujet *nous* et le prédicat, constitué du verbe seul, *serons*. Les deux groupes facultatifs sont un complément circonstanciel et un complément de nom qui détermine le premier. La deuxième phrase est également simple, constituée du sujet *nous*, du prédicat *serons*, et de deux groupes facultatifs - le complément circonstanciel

de lieu *maquis*, introduit par l'affonctif *au*, et expliqué par le complément de nom *miradors*, introduit, à son tour, par l'affonctif *des* - , et - le complément circonstanciel de but *orpaillage*, introduit par les deux affonctifs *pour* et *l'*, et expliqué par le complément de nom *espérance*, introduit, à son tour, par l'affonctif *de l'*. Cette phrase obéit de même aux règles de construction de la phrase simple. Enfin, nous avons la troisième qui se signale par sa longueur. De par sa longueur, on peut dire que c'est une période, même si, il faut le préciser, elle reste une phrase simple. En effet, elle est construite autour d'un seul verbe conjugué, *serons*, avec pour sujet, le pronom personnel de la première personne du pluriel *nous*. Elle comporte quatre compléments circonstanciels et une mise en apposition. Ces phrases jouissent, on le voit, d'une correction grammaticale qui autorise à reconnaître l'existence de l'acte phatique. Pour la lecture du sens, nous constatons une fréquence de la proposition *nous serons au maquis des miradors*. Cette récurrence laisse voir qu'elle joue un rôle important dans la compréhension de l'ensemble. Le maquis est un ensemble végétal dense qui se prête à la retraite des résistants ou des combattants lors d'un conflit. Le mirador est une tour d'observation ou de surveillance. À la lumière de ces définitions, nous disons qu'être au maquis des miradors, c'est être sur le qui-vive, être en posture de combat afin d'être opérationnel, quelle que soit la situation qui se présente à vous. Et pourquoi seront-ils au maquis des miradors ? C'est d'abord pour l'orpaillage de l'espérance. L'orpaillage est l'exploitation artisanale d'alluvions aurifères, en d'autres termes, le vannage des alluvions aurifères. Par métaphore, *l'orpaillage de l'espérance* signifie « la recherche de l'espérance par le vannage de la terre ». On sent, par cette construction métaphorique, l'idée de la rudesse dans cette quête de l'espérance. C'est ensuite pour reverdir le Sahara. Reverdir un espace, c'est renouveler sa flore, y planter des plantes et des arbres. Le Sahara est le plus grand désert du monde. Il s'étend en Afrique sur plusieurs pays qui sont le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, la Lybie, l'Égypte, le Soudan, le Tchad, le Niger, le Mali, la Mauritanie, le Sahara occidental. Cela correspond à une très vaste étendue et on peut aisément imaginer la difficulté qu'il y a à le reverdir. La tâche est difficile, mais nourrissante, puisque le locuteur précise que c'est avec des *vallées de céréales* qu'ils vont le reverdir. Enfin, ils seront *au maquis des miradors pour resplendir les consciences et bâtir des tourelles / à l'infini des Babels*. *Faire resplendir*, c'est « donner de la brillance, faire briller avec grand éclat, faire prospérer ». Quant à la conscience, elle est ce qui distingue l'homme de l'animal, ce sentiment qui fait que l'homme porte un jugement moral sur ce qu'il fait. On comprend alors que plus la conscience resplendit, plus la déliquescence s'éloigne de l'humanité. Alors, par cet énoncé, le locuteur, avec une voix polyphonique, explique qu'ils sont prêts, lui et les siens, à se battre pour faire prospérer le Sahara. Ils ne se contente-

ront pas de faire resplendir la terre, ils feront aussi resplendir les consciences. Tel est le sens que nous donnons à ce fragment textuel. Le locuteur a ainsi réalisé un acte locutoire. Il a produit un message reçu comme tel par son allocutaire.

En réalisant cet acte locutoire, le locuteur a, en même temps, accompli des actions. Sa parole en elle-même constitue une action. L'acte illocutoire transparaît à travers le vers *Nous serons au maquis des miradors*. En l'énonçant, le locuteur réalise une promesse. Cette promesse l'engage lui, mais engage aussi tous ceux auxquels il se confond par l'utilisation du pronom *nous*. En effet, plusieurs voix s'entendent à travers l'acte locutoire réalisé. L'acte illocutoire promissif est transversal à l'extrait. Par cette promesse qui se dégage, ils s'engagent à se tenir prêts pour générer l'espérance en régénérant le Sahara et ses hommes. Au regard de cette promesse, émanation d'une intention collégiale, il existe un acte perlocutoire extralinguistique, qui est la résilience des peuples du Sahara. Cette résilience se traduit par le retour de la verdure au Sahara et l'humanisation des hommes par la restauration de leur conscience dissipée dans le « maintenant » du locuteur. Il s'en dégage un attachement à l'espace vital que l'on peut davantage sentir dans l'extrait ci-après :

« C'est ici le berceau,  
c'est ici la bataille.  
Ici j'ai respiré,  
ici je périrai » (*idem*, p. 30).

Les trois types d'actes de langage définis par J. L. Austin sont présents dans cet extrait. Il s'agit, faut-il les rappeler, des actes locutoire, illocutoire et perlocutoire. Concernant l'acte locutoire, seuls les ordres phatiques et rhétiques seront pris en compte dans cette analyse, vu que l'extrait est un discours écrit. Par conséquent, l'œil demeure l'organe de sens requis pour prendre connaissance du contenu de cet énoncé. L'acte locutoire d'ordre phonétique, parce qu'il est lié aux organes phonatoires, se trouve absent de ce discours écrit. D'ores et déjà, le respect des règles grammaticales du français dans les constructions phrastiques nous paraît évident. Deux phrases composent cet extrait. Dans la première phrase, *C'est ici le berceau, / c'est ici la bataille*, nous distinguons deux propositions indépendantes. Outre cela, elle a une valeur présentative. Le présentatif *c'est* en est révélateur et marque une focalisation sur l'espace. Les mots formant ces différentes constructions phrastiques contribuent, chacun suivant sa fonction, à la cohésion et à la cohérence textuelles. La seconde phrase contient également deux propositions indépendantes : *Ici j'ai respiré, / ici je périrai*. Dans l'ensemble de ces deux phrases, le locuteur marque une emphase de l'espace désigné par l'adverbe *ici*. Dans la première phrase, l'emphase est réalisée au moyen de l'usage du

présentatif *c'est* et, dans la deuxième, *c'est* la thématization qui est mise à contribution. En plaçant *ici* en tête de phrase, le locuteur le met en valeur. De ce fait, ces deux phrases sont toutes emphatiques. Dans l'une ou l'autre, le locuteur-poète a usé du parallélisme pour la construction phrastique. En effet, dans la première phrase, il a utilisé une syntaxe semblable pour la construction des deux propositions : *C'est ici le berceau, / c'est ici la bataille*. Cela rythme la phrase certes, mais il s'en sert surtout pour opposer *berceau* et *bataille*. De même, dans l'autre phrase, nous avons *Ici j'ai respiré, / ici je périrai*. Dans cette phrase, l'opposition porte sur *j'ai respiré* et *je périrai* : la vie est opposée à la mort, le passé marqué de vie est opposé à l'avenir où pointe la mort. Ce parallélisme nous fait percevoir leurs oppositions, mais aussi leurs rapports. Cette révélation de l'acte phatique nous conduit de plein pied dans l'acte rhétorique. Comme nous l'avons dit précédemment, le locuteur oppose *berceau* et *bataille*. Le berceau est le lit du nourrisson. C'est l'endroit, donc, où il prend ses premières marques et amorce son évolution. Dans le berceau, l'enfant se repose. Par contre, la bataille est un combat d'une grande importance. Il requiert, donc, force, stratégie et investissement qui la situent aux antipodes du repos du berceau. Dans la deuxième phrase, il oppose les propositions *j'ai respiré* et *je périrai*. L'opposition porte sur la vie et la mort. Le sens qui s'en dégage est qu'il n'entend pas quitter son milieu. En accomplissant cet acte locutoire, il accomplit aussi un acte illocutoire. L'usage du présentatif et la thématization nous conduisent à dire que le locuteur accomplit un acte illocutoire exposif. Il montre son milieu de vie. Mais cet acte exposif est doublé d'un acte illocutoire comportatif. En effet, le locuteur fait montre de détermination, et cela émane de son attitude. Par ailleurs, il y a un acte promissif qui se dégage également de cet acte locutoire dans la mesure où il s'engage à rester dans cet endroit, à ne jamais le quitter. À partir de tels actes illocutoires, le locuteur accomplit principalement deux actes perlocutoires : celui de restaurer sa patrie et celui d'y demeurer, advienne que pourra. C'est, donc, un locuteur prêt à se battre pour sa patrie que révèle cet extrait. Ce combat, il est déterminé à le mener par devoir, car les attentes sont énormes de la part des populations et sa conviction est que nul autre ne viendra libérer la patrie pour eux. L'attente des populations d'une vie meilleure est pour beaucoup dans la détermination du locuteur à agir.

L'engagement du locuteur apparaît à travers son amour pour sa patrie, la dénonciation des actes qui concourent à sa perte et sa détermination à agir pour la rédemption de sa patrie. Nous appuyant sur la paratopie mise au point par D. Maingueneau (2004), nous faisons un rapprochement entre le locuteur, être de papier, être discursif, et l'auteur, être historique. En effet, la paratopie désigne la position de l'écrivain dans le texte et dans la société. Constatant une impossible dissociation entre production textuelle et société,

elle permet de rendre compte de l'interaction entre la construction textuelle et la société. Auteur et locuteur sont, donc, indissociables. C'est l'auteur, être historique et social, qui s'exprime à travers le locuteur. Pour Éric Bordas, Claire Barel-Moisan, Gilles Bonnet, Aude Déruelle et Christine Marcandier, « le je écrivant reçoit sa parole, s'efface en tant qu'individu et se donne le strict rôle de vecteur d'une inspiration et de porte-parole d'une communauté et non de ses propres valeurs. La figure de l'auteur ne peut, donc, apparaître que dès lors que celui-ci se déclare signataire de l'œuvre, engageant sa responsabilité morale et idéologique, et s'affirmant comme le dépositaire d'un savoir-faire, d'une technique et d'une pensée » (Bordas et al., 2016, p. 35).

C'est au regard de cela que nous établissons que Jacques-Prosper Bazié est le « je » qui parle et qui agit dans le discours. L'écrivain met sa plume au service de sa patrie, le continent africain, le Sahel dont il rêve de la reverdir. J. P. Bazié est de ce fait un écrivain engagé. Sa poésie s'inscrit dans l'action.

### Conclusion

En conclusion, ce travail a visé à montrer que le poète J. P. Bazié accomplit des actes de langage dans ses poèmes contenus dans *Aux miradors de l'espérance*. L'étude montre en effet que l'auteur accomplit les trois actes de langage, définis par J. L. Austin. En accomplissant les actes locutoires, les actes illocutoires et les actes perlocutoires, le poète montre que la poésie est action et met, de facto, en évidence les valeurs pragmatiques dont sont dotés les énoncés. Avec J. P. Bazié, le poète, en plus d'être le gardien des valeurs, a la mission d'œuvrer au retour de la quiétude dans la société. Dans un Sahel aujourd'hui en proie à l'hydre terroriste, le poète a plus que jamais sa place, car, de sa plume, il peut apaiser le cœur du méchant, faire percevoir la valeur de l'humain et le droit à la vie malgré tout, malgré les différences. Aussi vrai que la guerre se mène à la parole et au fusil, l'action par la poésie est plus que jamais nécessaire.

### Références

- Adam, J.-M. (2014). *La linguistique textuelle*. Armand Colin.
- Bordas, É., Barel-Moisan, Cl., Bonnet, G., Déruelle, A., Marcandier, Ch. (2016). *L'analyse littéraire*. Armand Colin.
- Dominicy, M. (2009). La théorie des actes de langage et la poésie. *L'information grammaticale*, 121, 40-45.
- Fisette, J. (1986). Des actes de langage à la poétique. *Voix et Images*, 11(3), 547-550. <https://doi.org/10.7202/200589ar>.

Fuchs, C., Le Goffic, P. (2009). *Les linguistiques contemporaines, repères théoriques*. Hachette.

Koko, K. M. (2020). *Énonciation et argumentation : une approche stylistique de l'œuvre poétique de Jean-Baptiste Tati Loutard*. Thèse de doctorat unique. Université Alasane Ouattara.

Laugier, S. (2004). Acte de langage ou pragmatique ? *Revue de métaphysique et de morale*, 42, 279-303. <https://doi.org/10.3917/rmm.042.0279>.

Maingueneau, D. (1976). *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours*. Nathan.

Maingueneau, D. (2001). *Pragmatique pour le discours littéraire*. Nathan.

Paveau, M.-A. et Safarti, G.-É. (2012). *Les Grandes théories de la linguistique : de la grammaire comparée à la linguistique*. Armand Colin.

Roger, J. (2016). L'œuvre comme acte de langage. *La critique littéraire* (pp. 87-106).

Sanou, S. (2000). *La littérature Burkinabé : l'histoire, les hommes, les œuvres*. PULIM.

Vanderveken, D. (2007). Principes de pragmatique formelle du discours. *Philosophiques*, 34(2), 229-258. <https://doi.org/10.7202/015880a>.

## Textes

Bazié, J.-P. (1992). *Aux miradors de l'espérance, poèmes précédés du recueil Agonies de Gorom-Gorom*. Éditions Kraal.